

Obéissance vs transgression ? Une typologie des comportements vis-à-vis des règles du premier confinement

Béatrice Milard et Nicolas Mariot

Résumé.

Cette note de recherche tente d'établir une cartographie des rapports aux règles du confinement. A partir des réponses données par les 16.224 répondants de l'enquête VICO à 4 questions (Avez-vous toujours votre attestation ? Vous est-il arrivé de la modifier pour rester en règle en cas de contrôle ? Avez-vous dépassé l'heure lors de vos sorties ? Et le kilomètre autorisé ?), on établit une typologie des attitudes face aux obligations imposées pour ensuite ordonner ces positions sur une échelle, des plus obéissantes aux plus transgressives. A terme, cet indicateur doit permettre de comprendre avec finesse qui ont été les conformistes et en quoi ils se distinguent des désobéissants, mais encore de parvenir à expliquer ces choix au croisement de l'histoire passée des individus et de leurs manières de vivre le confinement.

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, le gouvernement français a instauré, entre le 17 mars et le 11 mai 2020, un confinement des populations vivant sur le territoire national dont le principe, simple, consistait en un contrôle général des déplacements individuels. Durant toute la période, la règle voulait que les individus restent chez eux en limitant au maximum leurs sorties, en temps et en distance. A la différence de la plupart des autres démocraties, ces exceptions à la règle étaient non seulement définies par une liste stricte, mais en outre soumises à la signature, par les individus eux-mêmes, d'une attestation dont l'absence ou le détournement pouvaient donner lieu à sanction en cas de contrôle par les forces de l'ordre. Et de fait, celles-ci ont été largement mobilisées pour limiter toute infraction : durant les presque deux mois du premier confinement, policiers et gendarmes ont effectué environ 21 millions de contrôles dont 1,1 ont donné lieu à verbalisation.

Par la fréquence, la diversité sociale et l'étendue géographique de la surveillance individuelle, le confinement a représenté un temps tout à fait singulier dans la vie quotidienne des habitants de ce pays. Pour cette raison au moins, il était important que l'on s'arrête sur la question des rapports d'obéissance et de déviance vis-à-vis de ces restrictions aux libertés d'aller et venir.

Comment saisir le rapport à ces règles ?

L'enquête « La vie en confinement » comportait un petit volet de questions consacrées à cette question du respect des règles.

Parmi celles-ci, deux questions cherchaient directement à saisir des transgressions liées à l'attestation dérogatoire : l'a-t-on toujours sur soi en sortant, et lorsque c'est le cas, nous arrive-t-il de jouer sur l'horaire de départ ou d'en prendre plusieurs avec soi pour contourner les limitations tout en restant « en règle » en cas de contrôle ? Deux autres questions portaient plus directement sur le non-respect des frontières temporelle et spatiale imposées pour les sorties de loisir : nous est-il arrivé de dépasser l'heure autorisée et/ou le rayon d'un kilomètre autour de chez soi ?

Ce sont ces 4 questions concernant l'attestation et le respect des limites de sortie en promenade qui servent de base à l'analyse. Elles présentent l'intérêt de pouvoir être interprétées avec peu d'ambiguïté comme des manières, pour les répondant.es, d'admettre ou de reconnaître un comportement transgressif. En outre, les réponses à ces questions présentent l'avantage d'être ordonnées sous forme d'échelle (« toujours, souvent, rarement, jamais »), ce qui permet de rassembler les modalités selon l'intensité de la déviance. Le premier temps de l'investigation a ainsi consisté à regrouper les modalités les plus fortes de chaque question, de sorte à distinguer trois groupes d'enquêté.es réparti.es selon qu'ils ont reconnu n'avoir jamais enfreint les règles, l'avoir fait rarement, ou enfin avoir admis au moins une déviance régulière (« toujours, souvent ou parfois »).

Suivant cette tripartition, un tiers (33,6 %) des 16.224 répondants n'a reconnu aucune de ces quatre transgressions, 21,1% ont admis une ou plusieurs d'entre elles, mais toujours rarement, enfin 42,3 % ont déclaré au moins une transgression régulièrement répétée parmi celles qui leur étaient proposées.

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement à ceux qui s'arrangent le plus avec les règles, les résultats bruts pour chacune des transgressions montrent des différences importantes. Certaines déviations semblent avoir été sinon relativement fréquentes, en tout cas aisées à reconnaître, quand bien même elles restent toujours minoritaires. Ainsi, près d'un quart de la population (22,7 %) a déclaré sortir plus d'une heure par jour « souvent » ou « parfois ». La même proportion, soit 22,4 % des répondants, ont dit avoir modifié leur attestation pour pouvoir contourner les règles. En revanche, le dépassement du kilomètre autorisé n'est déclaré que par 15,2 % des enquêtés. La dernière transgression semble avoir été plus rare encore. Seuls 6,9 % de la population interrogée ont admis sortir, plus ou moins régulièrement, sans attestation. La relative singularité de cette pratique tient sans doute au fait que le risque d'amende en cas de contrôle devenait dans ce cas très élevé sinon systématique.

Les obéissants se distinguent-ils des déviants ? Peut-on dresser un portrait précis des uns des autres ? Et si oui quels déterminants potentiels faut-il faire intervenir dans l'analyse pour expliquer ces différentes attitudes face aux règles fixées ? Sont-ce les caractéristiques sociales (sexe, âge, PCS...), matérielles (conditions de logement, niveau d'étude et de revenu) qui sont primordiales, ou faut-il plutôt faire intervenir des variables d'engagement

social, politique ou religieux, ou encore des modalités liées à la manière dont le confinement a été vécu ? Toutes ces questions méritent d'être approfondies. Dans la présente note, on se limitera à une première tâche : nous présenterons une analyse destinée à qualifier le rapport à la déviance mais aussi à le mesurer sur une échelle ou un « score ». Nous produirons ainsi une typologie permettant d'évaluer la position de chaque enquêté en fonction de sa manière et de sa propension à s'affranchir (ou pas) des règles du confinement.

Une cartographie des rapports à la transgression

Comment se répartissent les enquêtés ayant répondu au questionnaire VICO du point de vue de leur attitude vis-à-vis des règles du confinement ? Pour le savoir, nous avons opté pour une méthode consistant à construire la typologie en fonction des réponses des enquêtés et de leur combinaison, contrôlées par la répartition des effectifs.

La démarche

La première étape a consisté à recoder les réponses à chacune des 4 questions suivant une alternative binaire (oui ou non) reprenant les regroupements présentés dans la figure 2 ci-dessus : « jamais ou rarement = non », « toujours, souvent ou parfois = oui ». Ensuite nous avons combiné entre elles les questions portant sur l'attestation et celles portant sur le dépassement de l'heure ou du kilomètre pour pouvoir les croiser les unes avec les autres. Le tableau 1 ci-dessous présente ainsi la répartition de la population totale des 16.224 répondant.es en fonction de leurs réponses aux quatre questions retenues.

En première lecture du tableau, deux commentaires peuvent être faits. Tout d'abord les effectifs sont très inégaux. Les individus disciplinés ou conformistes, ceux qui remplissent leur attestation et déclarent ne tricher jamais ou rarement, sont de loin les plus nombreux (8875 individus au total, case violette). A l'inverse, il existe des combinaisons plus rares, notamment celles des « grands » tricheurs qui n'ont pas toujours leur attestation, peuvent la modifier quand ils l'ont, et reconnaissent dépasser l'heure, le kilomètre autorisé, ou les deux à la fois (cases bleues du tableau).

Tableau 1 : structure des transgressions

Attestation		Enfreint la règle				NR / NSP	Total
		du km oui (régulièrement)		du km non (ou rarement)			
Possession	Modification	de l'heure oui (régulièrement)	de l'heure non (ou rarement)	Heure oui (régulièrement)	Heure non (ou rarement)		
NON, pas toujours	OUI	177	42	55	135	15	432 2,7 %
	NON	113	58	99	378	20	678 4,2 %
OUI, toujours	OUI	710	296	481	1483	117	3188 19,6 %
	NON	386	659	1004	8875	375	11707 72,1 %
NR/NSP		13	4	22	155	25	219 1,3 %
Total		1399 8,6 %	1059 6,5 %	2188 13,5 %	11026 68 %	552 3,4 %	16224 100 %

Champ : Personnes résidant habituellement en France et âgées de 18 ans ou plus (N = 16 224).

Lecture : 177 personnes cumulent le fait d'avoir déclaré sortir parfois sans attestation, l'avoir modifiée quand ils en ont une, et outrepasser régulièrement les limites de l'heure et du kilomètre.

En même temps, on observe que les 16 possibilités théoriques d'une table de vérité qui associerait les 4 variables retenues (d'une ligne ++++ à une ligne ---- en passant par toutes les combinaisons alternatives type ++--) sont occupées dans la réalité : elles correspondent aux 16 cases du tableau entourées de rouge. Souvent, l'établissement d'une telle table sert, en sciences sociales, à constater qu'une ou plusieurs des combinaisons logiques ne sont pas présentes dans la population étudiée : la case concernée est vide. L'enjeu de l'enquête consiste alors à tenter de comprendre pourquoi. Ici, ce n'est pas le cas. Il semble au contraire qu'il existe un dégradé d'attitudes très fin face aux règles de sortie, au point que certaines positions a priori contre-intuitives sont néanmoins incarnées. Nous pensons notamment aux situations correspondant aux individus qu'on pourrait dire à la fois « clandestins » et « conformistes », puisqu'ils disent ne jamais dépasser ni l'heure ni le kilomètre ou rarement, tout en ne prenant pas toujours leur attestation avec eux, ou même, de façon plus étonnante encore, en la modifiant lorsqu'ils l'ont (cases vertes du tableau).

Parvenus à ce stade, on pourrait décider de s'en tenir à ce dégradé de 16 catégories de transgression et d'obéissance aux règles. Mais leur nombre et la grande disparité de leurs effectifs les rendent peu maniables pour l'interprétation comme pour l'analyse statistique. Dès lors, l'enjeu a consisté à dégager des catégories qui soient à la fois les moins nombreuses et les plus homogènes possibles par rapport à la transgression.

Concrètement, il s'agissait autant de regrouper entre elles des attitudes proches (par exemple cumuler les déviances, cases bleues du tableau 1) que de tenter de mieux distinguer dans la grande masse des obéissants complets (case violette). Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur la répartition des effectifs et sur des critères logiques.

Tableau n°2 : significativités des combinaisons de transgression

Attestation		Enfreint la règle			
		du Km = OUI		Km = NON	
Possession	Modification	de l'heure = OUI	de l'heure = NON	de l'heure = OUI	de l'heure = NON
NON, pas toujours	OUI	+	-	-	+
	NON	-	-	-	+
OUI, toujours	OUI	+	-	-	+
	NON	-	+	+	- (0)

Champ : Personnes résidant habituellement en France et âgées de 18 ans ou plus, ayant reconnu au moins une transgression (N = 6.603).

Lecture : les individus qui sortent sans papier ou en modifiant l'attestation et qui ne respectent pas les règles de l'heure et du km sont significativement surreprésentés parmi les répondant.es par rapport à ce que devrait être leur poids si leur répartition était due au hasard. Les valeurs affichées en rouge sont significatives au seuil $\alpha=0,01$ selon le test exact de Fisher (Khi^2).

Le tableau croisé n°2 ci-dessus est une reproduction simplifiée du tableau n°1 (sans les effectifs des « obéissants » et des « non réponses »). Il présente les sur-représentations (+) ou sous-représentation (-) par case, c'est-à-dire à quel point les effectifs observés (les réponses données) s'écartent des effectifs théoriques (situation où la répartition dans les cases suit une règle de distribution au hasard). Nous avons surligné en jaune les 6 cases dont les effectifs sont significativement plus importants. Notons que, puisque les variables sont ordonnées, le fait d'être dans des cases voisines est un signe de proximité qui autorise de tels regroupements.

Restait à définir comment les rattacher. A ce stade, nous avons choisi de regrouper ensemble les individus autour les grandes lignes de partage (ou de tri) inscrites dans les 4 questions : d'abord, le fait d'avoir ou non l'attestation, ensuite celui d'anticiper la transgression en modifiant celle-ci, enfin le fait de dépasser significativement les limites autorisées. Les choix opérés sont synthétisés dans le tableau n°3 ci-dessous.

Tableau 3 : structure de la typologie des transgressions

Attestation		Enfreint la règle...					
Possession	Modification	du KM = OUI (régulièrement)		du KM = NON (ou rarement)			
		De l'heure = OUI (régulièrement)	De l'heure = NON (ou rarement)	De l'heure = OUI (régulièrement)	De l'heure = NON (ou rarement ou pas pour se promener)		
NON, pas toujours	OUI	FRONDEUR 544			CLANDESTIN 531		
	NON						
OUI, toujours	OUI	AFFRANCHI 1487			BIDOUILLEUR 1584		
	NON	EXPLORATEUR 1045	FLANEUR 1004	Rarement 3838 PRUDENT	Jamais 3477 DISCIPLINE	Ne sort pas 1968 RECLUS	

Champ : Personnes résidant habituellement en France et âgées de 18 ans ou plus (N = 16 224).

Lecture : 544 individus, dénommés « frondeurs », partagent le fait de ne pas toujours sortir avec leur attestation et de reconnaître dépasser régulièrement les limites de l'heure, du km, ou les deux à la fois. Ils s'opposent aux « clandestins » qui, eux aussi, sortent sans papier mais disent ne pas dépasser, ou rarement, les limites fixées.

Ainsi, une première manière de faire consiste à distinguer ceux qui s'exposent directement à une contravention en sortant sans attestation (frondeurs, clandestins) de tous les autres qui s'en prémunissent en la modifiant (affranchis, bidouilleurs) ou en en faisant un usage conforme aux règles (tous les autres types). La seconde ligne de partage revient à opposer ceux qui enfreignent explicitement les règles de sortie (frondeurs, affranchis, explorateurs et flâneurs), de ceux qui revendiquent respecter au mieux ou totalement les frontières de l'heure et du kilomètre (clandestins, bidouilleurs, prudents, disciplinés et reclus). Notons que nous n'avons pas considéré comme transgressant l'heure les personnes qui avaient répondu par ailleurs ne jamais sortir se promener, d'où un rattachement de ces personnes aux catégories moins transgressives. Parmi les personnes qui respectent l'usage de l'attestation, et suivant en cela les tendances du tableau 2, nous avons différencié les personnes qui transgressent le kilomètre (explorateurs) de ceux qui transgressent l'heure (flâneurs). La transgression du kilomètre étant moins fréquente tout en étant plus

explicitement assumée que celle de l'heure, nous avons retenu ceux qui enfreignent les deux limites comme des explorateurs. Les flâneurs ne sont donc que des personnes qui prennent leur temps tout en respectant le kilomètre autorisé. Enfin, à côté de celles qui reconnaissent une transgression restée exceptionnelle (prudent), les personnes qui obéissent strictement à toutes les règles ont ici été divisés en deux sous-ensembles selon qu'elles déclarent sortir en étant toujours en règle (discipliné) ou ne jamais sortir (reclus). Ce double travail de regroupement et de fractionnement des 16 catégories initiales nous permet de représenter le tableau n°1 sous la forme nouvelle d'une typologie qui comprend désormais 9 catégories dessinant une sorte de cartographie du rapport à l'obéissance.

En construisant ainsi des combinaisons entre les 4 questions retenues, nous avons dessiné ce que l'on pourrait appeler un espace social de la transgression. L'une des questions que l'on souhaite maintenant soulever est celle de la possible transformation de cet espace de la déviance en une échelle ordonnant ou hiérarchisant ces positions entre elles. L'opération consiste, banalement, à attribuer un score de 1 à 9 pour chaque profil, 1 étant l'attitude la plus conformiste et 9 la plus transgressive. Quel ordre retenir ?

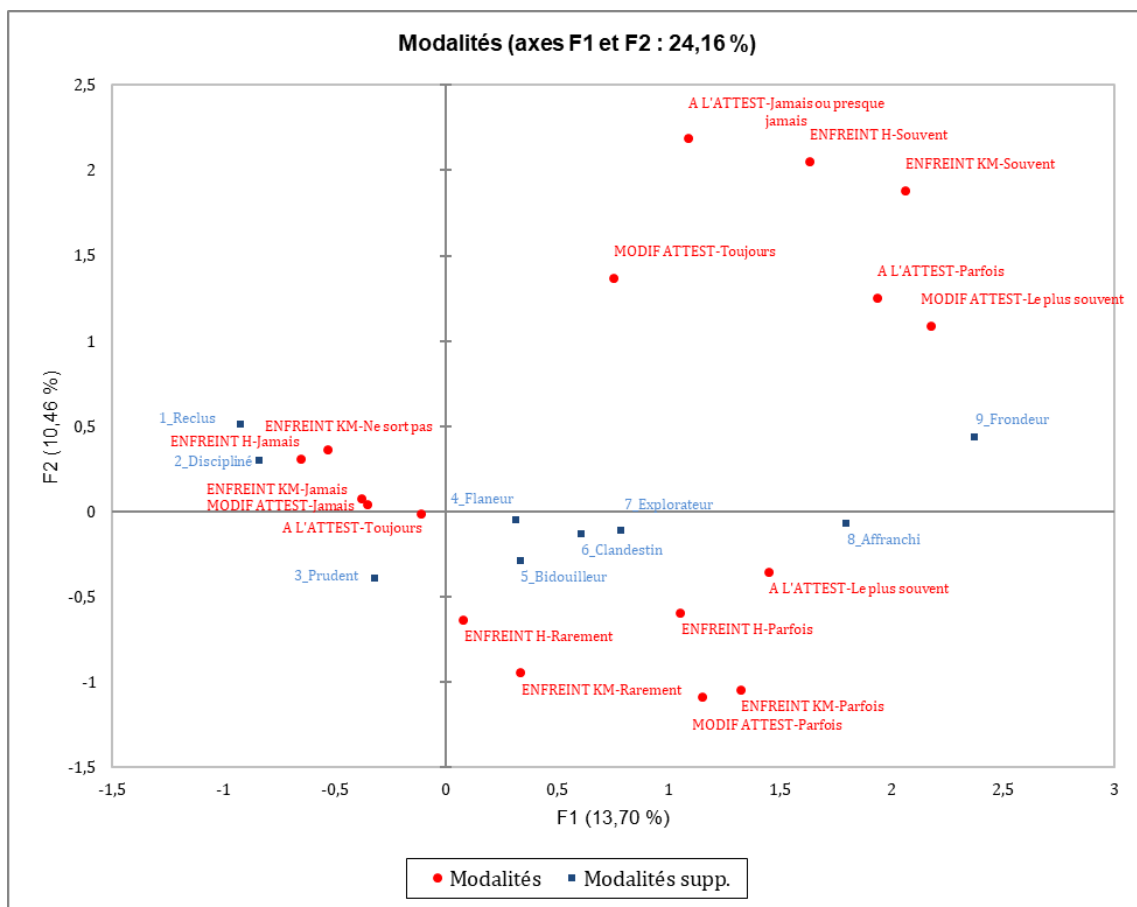
Attribuer un score de transgression pour construire une échelle d'obéissance ?

Nous avons procédé en testant deux possibilités de classement différentes. La première échelle possible propose le classement suivant, dans l'ordre croissant de non-respect : reclus, discipliné, prudent, flâneur, explorateur, bidouilleur, clandestin, affranchi et enfin frondeur. La seconde modifie cet ordre pour reléguer les positions les plus étonnantes, clandestin et bidouilleur. Dit autrement, elle privilégie le fait d'enfreindre effectivement les limites horaires et géographiques fixées à celui de tricher ou de sortir sans papier tout en respectant les cadres du kilomètre et de l'heure. Elle propose le classement suivant : reclus, discipliné, prudent, bidouilleur, clandestin, flâneur, explorateur, affranchi et enfin frondeur.

Comment décider quelle échelle retenir ? Le choix est évidemment décisif puisqu'il modifie sensiblement le score transgressif de chacun individu qui nous servira pour des analyses plus approfondies.

Pour trancher, nous avons fait le choix de nous appuyer sur une analyse factorielle des correspondances multiples portant sur les 4 questions initiales.

Figure 1 : AFCM sur les 4 variables de transgression et projection de la typologie



Le plan factoriel des 2 premiers axes présenté ici (figure 1) permet de visualiser les proximités entre les modalités des variables en fonction des réponses des individus. L'analyse de la répartition des modalités des 4 questions retenues pour l'analyse (en rouge) montre deux ordonnancements. L'axe 1 horizontal semble distribuer les modalités selon la force de la transgression : dans l'ensemble, les modalités « souvent » s'opposent aux modalités « jamais ». L'axe 2 vertical semble quant à lui plutôt opposer les positionnements radicaux (« jamais », « souvent ») aux attitudes plus nuancées (« rarement », parfois »).

Pour éprouver notre typologie, nous avons projeté la variable « typologie » sur le plan factoriel en tant que variable illustrative (en bleu sur la figure 4). La répartition des modalités confirme la signification donnée ci-dessus aux deux axes. L'axe vertical semble opposer des groupes assez extrêmes (frondeur, reclus, discipliné) à ceux qui sont plus circonspects (prudent, bidouilleur). L'axe horizontal quant à lui présente une disposition des groupes que nous retiendrons comme un ordre allant du plus obéissant au plus transgressif : (1) reclus, (2) discipliné, (3) prudent, (4) flâneur, (5) bidouilleur, (6) clandestin, (7) explorateur, (8) affranchi, (9) frondeur. C'est sur cette base que nous avons construit une variable de score permettant de tester certaines tendances de manière plus robuste pour la poursuite de cette analyse. Notons que cet ordonnancement obtenu par une analyse factorielle, rejoint les ordres théoriques que nous avons imaginés au préalable (cf.

plus haut) et qu'elle les combine en intercalant les modalités sur le classement desquelles nous hésitions.

Revenons en conclusion de cette note sur les limites et perspectives à donner à cette proposition de typologie. Il faut rappeler tout d'abord que nous tentons de comprendre ici des comportements face à des règles totalement inédites et que le caractère extraordinaire du premier confinement peut avoir entraîné des tendances inattendues, difficilement comparables aux analyses plus classiques sur la déviance. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes entièrement et uniquement basés sur les réponses liées aux règles du confinement pour construire cette typologie d'un point de vue qualitatif comme quantitatif.

Les limites sont inhérentes à notre démarche. Nous nous fondons ici sur du déclaratif à propos de déviances, avec tous les effets d'autocensure ou, au contraire, d'assurance qu'il implique, autant d'effets qui ne sont pas socialement neutres. En réalité, pour prolonger cette analyse, il s'agira précisément de définir ce qui contribue à expliquer cette typologie et les déclarations qui y sont rattachées.

Nous commencerons par interroger les profils sociaux qui sont associés aux différents types de rapport aux règles, de sorte à cerner les caractéristiques sociales qui contribuent à distinguer significativement les différents groupes identifiés. Nous changerons ensuite d'échelle d'analyse pour focaliser sur les conditions dans lesquelles le confinement a été éprouvé, d'un point de vue matériel, expérientiel et subjectif et en quoi certains rapports aux règles sont directement éclairés par le vécu de cette situation particulière. Enfin, parce que ces règles s'appuient et impactent largement la vie sociale et civique, nous explorerons les liens qui peuvent être déduits entre ces engagements (qu'ils soient préexistants et/ou en réaction à la crise sanitaire et sociale) et le rapport aux règles.

Méthodologie. Les données de ce dossier proviennent de la première vague de l'enquête Vico (projet « La vie en confinement », financé par l'Agence nationale française de la recherche (appel Flash Covid-19). Pour obtenir plus de détails sur le projet : <https://vico.hypotheses.org>.

La première vague de l'enquête Vico a été réalisée par questionnaire entre le 15 avril et le 10 mai 2020. Elle visait à recueillir des informations sur la situation des Français.es vis-à-vis du logement et du travail avant et pendant le confinement, ainsi que sur leurs activités et les évolutions de leurs relations personnelles pendant le confinement. Le questionnaire de l'enquête a été administré en ligne à un échantillon final de 16 224 personnes âgées de 18 ans et plus résidant en France pendant le confinement. Des informations détaillées sur le déroulement de l'enquête et l'échantillon sont disponibles ici : <https://vico.hypotheses.org>.

Les citations reproduites dans ce dossier sont extraites des commentaires libres laissés par les répondant·es à la fin du questionnaire du printemps 2020.

Pour citer les données : Equipe Vico [auteurs] : Enquête « La vie en confinement – Vague 1 » (avril-mai 2020).

Pour citer cette publication

Milard Béatrice et Mariot Nicolas (2021), « Obéissance vs transgression ? Une typologie des comportements vis-à-vis des règles du premier confinement », La vie en confinement : études et résultats, n° 7, mis en ligne le 06 mai 2021, <https://vico.hypotheses.org/345>.